

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 13/10/2011
Référence: PR 2011/037

Les nouvelles propositions du G20 sur la protection financière des consommateurs font fi des leçons de la crise.

- Lettre ouverte signée par les associations de consommateurs inquiets avant ce rendez-vous clé
- Pas de mention spécifique du besoin de protection des dépôts en cas de faillite bancaire ou de normes minimales pour les produits financiers

Le mouvement international de défense des consommateurs estime que les oubli cruciaux qui entachent les propositions du G20 sur les services financiers témoignent du peu d'efforts faits pour améliorer la protection des consommateurs en cas de faillite des banques et empêcheront l'élimination de crédits hypothécaires risqués et de crédits irresponsables du marché.

Consumers International (CI) et BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, en collaboration avec les associations de consommateurs des pays membres du G20, ont publié aujourd'hui une lettre ouverteⁱ faisant part de leur déception face à l'insuffisance flagrante des propositions étudiées par les ministres des finances du G20 à garantir une protection financière adéquate des consommateurs. Les ministres des finances se réunissent vendredi à Paris pour en discuter.

La lettre exhorte le G20 à se souvenir qu'une faible protection des consommateurs en matière de crédits hypothécaires irresponsables a été à l'origine de la crise et fait toujours l'objet d'inquiétudes dans le chef des citoyens qui utilisent les services financiers quotidiennement.

Les propositions, qui avaient été commanditée par le G20 suite aux pressions des associations de consommateursⁱⁱ, ont été préparées par l'OCDE. Bien que CI et ses membres aient contribué formellementⁱⁱⁱ à la procédure, nous sommes déçus que des demandes clé n'aient pas été intégrées dans le document final.

Comme indiqué dans la lettre ouverte, les propositions ne font « pas de référence explicite aux garanties de dépôts en cas de faillite bancaire ni ne soutiennent l'adoption de normes minimales pour les produits financiers ». CI pense pourtant que ce sont là des éléments cruciaux pour éviter que ne se reproduise une nouvelle crise financière.

CI appelle également les dirigeants du G20 à appuyer la création d'une nouvelle organisation internationale pour la défense des consommateurs en matière de services bancaires et de crédit. CI a suggéré que cet organisme soit basé sur le réseau existant d'autorités nationales de protection financière des consommateurs et soit conseillé par un panel indépendant de consommateurs assurant la veille.

A propos des omissions dans les recommandations du G20 Jim Guest, Président de CI, a déclaré :

« Ces recommandations n'ont pas intégré deux des plus importantes leçons de la crise financière : les régulateurs auraient dû être plus ambitieux pour se débarrasser des produits financiers de mauvaise qualité et très risqués ; par ailleurs les consommateurs ont besoin de savoir que leur argent est garanti par des mécanismes de protection des dépôts. »

Sur la nécessité d'établir une nouvelle organisation internationale pour la protection financière des consommateurs, Jim Guest a commenté :

« Au vu de l'importance des services financiers pour la stabilité de l'économie et le bien-être des consommateurs, il est inacceptable que nous n'ayons toujours pas d'organisation internationale pour protéger les intérêts des consommateurs en matière de services bancaires et de crédit. Les dirigeants du G20 devraient utiliser l'opportunité de cette réunion pour soutenir la création d'une nouvelle organisation internationale efficace protégeant les consommateurs en matière de services financiers. »

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, a ajouté :

« Alors que les dirigeants du G20 refusent toujours de prendre des mesures essentielles et concrètes pour protéger les consommateurs sur les marchés financiers, l'UE doit donner l'exemple. Par des mesures audacieuses dans les domaines du crédit hypothécaire et des produits de placement, l'Europe peut donner le signal dont nous avons d'urgence besoin et ainsi contribuer à aider les consommateurs dans un monde de marchés financiers de plus en plus interconnectés. »

FIN

Notes aux rédactions

ⁱ Lettre ouverte aux ministres des finances du G20 et aux dirigeants du G20 :
<http://www.consumersinternational.org/media/842391/ci-open-letter-to-g20-finance-ministers.pdf>

ⁱⁱ En septembre 2010, CI a, avec les associations de consommateurs des pays membres du G20, lancé une campagne intitulée « Les consommateurs pour des services financiers équitables » appelant le G20 à prendre des mesures d'urgence pour soutenir la protection financière des consommateurs.

Suite au lancement de cette campagne, les dirigeants du G20 réunis à Séoul ont demandé au Conseil de stabilité financière d'étudier différentes options pour améliorer la protection des consommateurs en matière de crédit. Les ministres des finances du G20 ont demandé à l'OCDE de développer des « grands principes sur la protection financière des consommateurs ». Ces deux documents vont désormais être présentés aux ministres des finances du G20 à Paris les 14 et 15 octobre et aux dirigeants du G20 en novembre.

<http://www.consumersinternational.org/our-work/financial-services/key-projects/g20-campaign>

ⁱⁱⁱ Recommandations formelles de CI au G20 : « Des services financiers fiables et équitables sur des marchés compétitifs – Recommandations au G20 pour améliorer la protection des consommateurs vis-à-vis des services financiers ». <http://www.consumersinternational.org/media/669348/cifinancialreport2011.pdf>

BEUC, Bureau Européen des Unions de Consommateurs
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu

Vous voulez en savoir plus sur le BEUC? Visitez www.beuc.eu
www.twitter.com/beuctweet

 [EC register for interest representatives](#): identification number 9505781573-45 